

ETUDES HELLENIQUES

HELLENIC STUDIES

**LA NOUVELLE
IMMIGRATION GRECQUE
THE NEW WAVE OF
GREEK MIGRATION**

Edited by / Sous la direction de

Michael Damanakis

Stephanos Constantinides

Contributors / Contributions de

Stephanos Constantinides

Michael Damanakis

John Ieronimakis

Dionysia Kontogianni

Theodosia Michelakaki

Aris Michopoulos

Efthimia Papalexopoulou

Anastasios M. Tamis

Poètes Chypriotes / Cypriot Poets

Livres Reçus / Books Received

Chronologies

Volume 21, No 2, Autumn / Automne 2013

2

La nouvelle immigration grecque

Stephanos Constantinides*

ABSTRACT

This article, after a quick reference to the Greek communities of Canada, analyzes the new Greek immigration that comes to the country since the beginning of the economic crisis in Greece in 2009. It notes that it is a migration of young people consisting of various categories: those who are Canadian citizens returning to Greece a few decades ago, and returning back to Canada, workers who have obtained a work permit and are accepted as permanent residents and students. The author also raises the question of organization of these new immigrants in order to find employment and integrate Canadian society.

RÉSUMÉ

Cet article, après une rapide référence aux communautés grecques du Canada, analyse la nouvelle immigration grecque qui se dirige vers ce pays depuis le commencement de la crise économique en Grèce en 2009. Il constate qu'il s'agit d'une immigration de jeunes constituée de diverses catégories: ceux qui ont la citoyenneté canadienne rapatriés en Grèce quelques décennies auparavant, et qui retournent de nouveau au Canada, de travailleurs ayant obtenu un permis de travail, de travailleurs acceptés comme résidents permanents et d'étudiants. L'auteur soulève aussi la question d'organisation de ces nouveaux immigrants en vue de trouver un emploi et de s'intégrer à la société canadienne.

Introduction

Pendant des siècles, la Grèce fut un pays qui envoyait des immigrants dans le monde entier. Dans la période qui a suivi la chute de la dictature et le rétablissement de la démocratie en Grèce en 1974, cette émigration a cessé à la suite de nouvelles politiques et des conditions économiques créées dans le pays. De plus, depuis les années '90 la Grèce est devenue un pays d'immigration, en provenance des anciens pays socialistes des Balkans, plus particulièrement de l'Albanie, puis du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie.

* Centre de recherches helléniques Canada-KEEK

Avec la crise financière qui a éclaté en 2008 semble émerger peu à peu une nouvelle émigration grecque qui s'étend aux quatre coins du globe. Le fait est que Simultanément on assiste à un paradoxe soit l'afflux d'immigrants en Grèce qu'il s'agisse d'immigrants illégaux, ou de réfugiés politiques et économiques. On avance bien sûr que certains des anciens immigrés ont fui à cause de la crise économique en Grèce. Cependant, le pays a atteint ses limites et le problème de l'immigration préoccupe à la fois l'opinion publique et le monde politique. Nombreux sont les analystes politiques qui attribuent d'ailleurs le phénomène de la montée de l'extrême droite en Grèce au problème d'immigration que connaît le pays ces dernières années.

La nouvelle émigration grecque est très différente de l'ancienne (que nous avons rencontré pendant la période d'avant-guerre, mais surtout dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale et) qui était principalement celle de la population rurale et en partie des travailleurs ayant un niveau de vie très bas et un faible niveau d'éducation. Les nouveaux immigrants Grecs (neometanastes) sont généralement jeunes, ayant des qualifications universitaires, des scientifiques de diverses disciplines, diplômés universitaires au chômage. De ce nombre qui quitte la Grèce devrait être ajouté également un grand nombre d'étudiants grecs à l'étranger qui finit ses études et ne retourne pas au pays.

Il est évident que l'émigration prive le pays d'un potentiel scientifique important qui pourrait contribuer à son développement. C'est la fameuse fuite des cerveaux qui prive les pays de la périphérie d'un potentiel scientifique déjà formé et d'une main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs de l'activité économique et souvent culturelle. Des politiciens grecs avaient précédemment caractérisé de bénédiction l'émigration des années '50 et '60 - en regardant les choses dans une perspective à court terme - parce qu'elle aidait ces derniers à résoudre de nombreux problèmes sociaux. Les politiciens d'aujourd'hui, sauf sous forme de vœux pieux, restent le plus souvent silencieux devant l'exode du potentiel scientifique du pays, car ils sont incapables de l'arrêter.

Les Grecs du Canada

Le Canada est un pays construit essentiellement par des immigrants et les Grecs ont également contribué à son édification. L'immigration grecque au

Canada est associée aux conditions générales - politiques, sociales, économiques - qui prévalaient à différentes époques en Grèce ou dans la zone plus large où les Grecs vivaient, e.g. Empire ottoman, Egypte, Chypre, etc. Par ailleurs, cette émigration est liée à partir de la fin du 19^{ème} siècle jusqu' à la Seconde Guerre mondiale à celle - beaucoup plus large - vers les États-Unis. Il est cependant très probable que des marins grecs aient visité les côtes canadiennes bien avant le 19^{ème} siècle. On mentionne par exemple que le premier Grec qui est arrivé au Canada était Ioannis Phocas, un explorateur grec originaire de Céphalonie qui en 1592 a exploré le détroit entre Vancouver et l'État de Washington. Phocas qui est mentionné sous le nom Juan de Fuca - de son vrai nom, selon certaines sources, Apostolos Valerianos - était au service de la couronne espagnole.¹ Il est également mentionné qu'un autre Grec faisait partie du groupe de l'explorateur français Samuel de Champlain à Québec en 1628. Son nom n'est pas préservé, il y est cité simplement comme «le Grec».² Plusieurs autres témoins parlent de la présence grecque au Canada aux 17^e et 18^e siècles. En réalité, cependant, les premiers Grecs à devenir fondateurs de colonies grecques du Canada sont arrivés dans ce pays selon des sources sûres, après la création de l'Etat grec en 1830.³ Il s'agit des marins qui ont abandonné leurs navires et sont restés de manière permanente au Canada, et particulièrement dans la province de Québec. Ainsi, nous rencontrons les premiers Grecs au Canada à partir du milieu du 19^{ème} siècle. Ceci est d'ailleurs confirmé par des témoignages des Grecs qui se sont installés au Canada à partir de 1843 et tout au long du 19^{ème} siècle. Cette présence est aussi confirmée officiellement par le recensement canadien de 1871.⁴ Quoique nous ne disposions pas de données sur la présence des Grecs au Canada avant cette date, il est très probable qu'il y en avait. Il convient de souligner que l'immigration grecque au Canada avant 1900 est sporadique. C'est pourquoi nous ne rencontrons pas de vie communautaire organisée.

Selon le recensement officiel du Canada en 1871, il y avait au pays au total, 39 Grecs, alors que le recensement de 1901 en mentionne 291. Mais d'autres sources indiquent un plus grand nombre pour la même période. Pour Montréal seulement, le centre de l'hellénisme dans les premières années de l'immigration grecque, on mentionne vers 1900 la présence d'un nombre de 300 personnes d'origine grecque.⁵

En général, les premiers immigrants grecs au Canada étaient d'origine rurale, sans qualifications professionnelles. D'autre part, l'ignorance de la langue du pays rendait leur vie encore plus difficile. Ils seront donc obligés d'accepter les emplois les plus difficiles, ils travailleront avec de faibles salaires et dans les conditions les plus dures. Une partie d'entre eux a laissé derrière elle de la famille en Grèce, même si la plupart étaient des hommes célibataires. Beaucoup se sont mariés à des femmes du pays, tandis que d'autres, soit sont retournés pour se marier en Grèce ou ont contracté des mariages arrangés en échangeant des photos avec des femmes en Grèce qu'ils ont ensuite fait venir au Canada. À une époque où la femme en Grèce ne pouvait pas se marier si elle n'avait pas de dot, tandis que la population féminine dans la campagne grecque excédait celle des hommes, ce genre de mariage ne devrait pas surprendre.

Dès le début du 20^{ème} siècle nous rencontrons les premières communautés organisées de Grecs au Canada. La documentation montre que la première communauté a été fondée en 1906 à Montréal, la métropole canadienne de l'hellénisme à cette époque. La Communauté grecque de Montréal va rallier et unir les premiers Grecs. Il est rapporté que la première messe orthodoxe a été célébrée à Montréal en 1905 par un prêtre orthodoxe d'origine syrienne.⁶ En 1907, cependant, la Communauté va acquérir sa propre église et son premier prêtre, soit Agathodoros Papageorgopoulos, diplômé de l'école théologique de l'Université d'Athènes, qui a résidé à Montréal jusqu'en 1916. Mais un autre témoignage recueilli par Ioannis Fouriezos dans ses «mémoires», et confirmé par d'autres preuves, indique qu'en 1906, les Grecs de Montréal ont embauché un prêtre grec nommé James et ont loué une salle sur la rue Notre-Dame, dans le centre de la ville, où était célébrée la messe. Un jour cependant le prêtre a disparu en emportant même les ustensiles sacrés. Il a été arrêté en Angleterre et rapatrié au Canada pour être jugé. Les Grecs, cependant, ont demandé qu'il soit libéré et qu'il quitte le pays après avoir payé ses frais judiciaires et autres parce qu'ils ne voulaient pas voir leur réputation ternie.⁷

C'est à Montréal qu'a été également fondée la première école primaire grecque en 1910 sous le nom de "Platon". C'est sans doute la seule école primaire grecque en Amérique du Nord demeurée en opération de manière continue depuis, avec pour seul changement son nom qui de «Platon» est passé à «Socrates» en 1926.

L' hellénisme de Montréal deviendra un modèle pour la structure organisationnelle des Grecs dans le reste du Canada. C'est ainsi qu'en 1909 sera fondée la Communauté grecque de Toronto.⁸ En 1910, la Communauté de Toronto a acheté sa propre église. Toronto est ainsi devenue le deuxième centre de l'hellénisme au Canada.

Le troisième centre de l'hellénisme, après Montréal et Toronto est Vancouver dans l'Ouest canadien. Cependant, le développement de la communauté grecque de Vancouver, a connu un rythme beaucoup plus lent. En effet il est rapporté qu' avant 1910 «presque tous les Grecs de Vancouver étaient des hommes célibataires»⁹ Toutefois, comme cela s'est produit dans d'autres endroits, nombre d'entre eux se sont mariés à des femmes locales tandis que d'autres sont soit retournés se marier en Grèce ou l'ont fait par - correspondance-échange de photos -. Vers 1920 on compte à Vancouver quelques 50 familles grecques¹⁰ Leurs besoins religieux sont comblés par un prêtre orthodoxe russe originaire de Seattle. En 1927, ils fondent la Communauté hellénique de Vancouver qui aura sa propre église.¹¹

Pendant la période allant de 1910 à 1940, d'autres petites communautés ont été créées dans diverses régions du Canada: Halifax, Québec, Ottawa, Edmonton.

Ces communautés restent cependant plutôt petites jusqu' à la fin de la Seconde Guerre mondiale, puis avec la venue d'une vague massive d'immigrants grecs au Canada datant de l'époque de l'après guerre. Cette vague commence dans les années '50, devient plus intense dans les années '60 et s'arrête essentiellement après la chute de la dictature en Grèce. On assiste même après la chute de la dictature à un retour d'un certain nombre d'immigrants vers leur pays d'origine.

Les petites communautés grecques du Canada vont changer radicalement avec la deuxième grande vague d'immigration grecque dans ce pays après la Seconde Guerre mondiale. Selon des sources canadiennes, entre 1945 et 1971, 10650 immigrants se sont installés au Canada.¹² Il convient de noter qu'un certain nombre d' immigrants grecs ne viennent pas directement de la Grèce métropolitaine, mais des communautés grecques de l'étranger. Le pourcentage de ces derniers est estimé à environ 10% du nombre total de ceux qui ont immigré au Canada pendant cette période. Il s'agit des Grecs qui, pour des raisons politiques, économiques et sociales ont quitté le pays où ils vivaient

précédemment (Égypte, Turquie, etc), préférant s'établir au Canada. La migration de la Grèce métropolitaine est liée à la situation politique, économique et sociale du pays durant cette période. La Deuxième Guerre mondiale, l'occupation et ensuite la Guerre civile qui ont ravagé la Grèce et détruit l'infrastructure du pays, ont créé des conditions qui ont favorisé la migration massive. Le grand nombre d'immigrants grecs est arrivé au Canada, principalement dans la décennie 1960-1970. L'année 1967 avec l'arrivée de 10.650 immigrants grecs constitue la plus importante en termes d'immigrants Grecs au Canada.¹³ A partir de 1974 on constate une chute constante de l'immigration grecque dans ce pays, alors que depuis 1985 cette migration a pratiquement cessé. Au contraire on assiste à un retour (palinostisi) qui a commencé immédiatement après la chute de la dictature en Grèce en 1974 et a continué de façon plus robuste dans les années '80. La grande majorité des immigrants grecs de cette période (1950-1974) provient de la campagne. Ils possèdent des caractéristiques communes, soit une éducation limitée, l'ignorance de la langue du pays d'accueil, et le rêve d'un retour rapide au pays avec quelques économies. Généralement ceux qui viennent de la diaspora (Turquie, Égypte, Chypre) ont vécu dans des centres urbains, et ont un niveau d'éducation plus élevé, une meilleure connaissance de la langue du pays d'accueil, et une certaine expertise professionnelle.

On devrait également accorder une attention spéciale à un groupe de migrantes vers 1955. Ce sont les femmes grecques qui vont travailler comme domestiques et qui viennent au Canada suite à l'invitation de riches familles soit d'anciens immigrants grecs ou de familles canadiennes et leur sélection est effectuée par des agents spéciaux de l'Immigration. Ces femmes ont travaillé, le plus souvent dans des conditions épouvantables pendant de nombreuses années sans aucune protection.¹⁴

Les immigrants grecs d'après-guerre s'installent principalement dans deux grandes villes canadiennes, Montréal et Toronto. Vancouver demeurera, comme avant la guerre, le troisième centre, tandis que les petites communautés continueront à se développer à Edmonton, Calgary, Winnipeg, Ottawa, Halifax, et de nombreuses petites villes de la province de l'Ontario. Un nouveau phénomène qui se produit principalement à partir de 1960, concerne l'augmentation de l'hellénisme à Toronto à un rythme plus rapide qu'à Montréal. Cela tient au fait que Toronto se développe rapidement et devient la

métropole financière du Canada aux dépens de Montréal pour un certain nombre de raisons. Les Grecs ont simplement suivi le courant et en tant qu'immigrants ont été absorbés dans leur majorité par la région la plus développée du Canada. Aujourd'hui, la population grecque de Toronto est estimée à environ 100.000 et celle de Montréal à 80.000.

Comme prévu, les immigrants d'après-guerre ont changé le visage de la communauté grecque du Canada. Cependant, la mobilité au sein des communautés favorisait les anciens immigrants qui contrôlaient les diverses structures organisationnelles (communautés, églises, clubs, écoles, etc.). Les enfants d'anciens immigrants ont accédé à des professions libérales, sont devenus commerçants et enseignants, et ont été intégrés dans la société canadienne. Au fur et à mesure que leur intégration progressait, leur intérêt pour la Grèce faiblissait contrairement à leur intérêt pour le Canada qui devenait plus grand. L'inverse était bien sûr le cas pour les nouveaux immigrants. Cependant, graduellement, on observe aussi dans ce groupe une certaine mobilité, mais néanmoins très lente. En plus des travailleurs on assiste à l'éclosion de petits entrepreneurs, des petits commerçants, des restaurateurs et des artisans. Cependant, les conditions de vie des nouveaux immigrants dans les premières années sont très difficiles. En outre comme les anciens immigrants ne les acceptent pas avec beaucoup d'enthousiasme, l'écart entre eux ira en s'agrandissant créant ainsi un schisme entre les anciens et les nouveaux immigrants. Le coup d'Etat du 21 Avril 1967 et la dictature en Grèce vont aussi approfondir ce fossé. Les notables des colonies grecques et l'Eglise, directement ou indirectement soutiennent la dictature militaire. En revanche, les mouvements anti-dictatoriaux trouvent leurs appuis principalement parmi les nouveaux immigrants.¹⁵

Avec la chute de la dictature l'écart entre les anciens et les nouveaux immigrants commence lentement à se retrécir. Les Communautés (Koinotites), cellule clé de l'organisation des Grecs du Canada dès le début du 20ème siècle, se renouvellent avec l'apport des immigrants arrivés pendant les décennies '60 et '70. Les éléments progressistes, les jeunes, cherchent à promouvoir leur démocratisation et leur ouverture à l'ensemble des personnes d'origine grecque. Deux philosophies s'affrontent, celle de l'Eglise qui veut des petites communautés-paroisses et celle des nouveaux immigrants qui les voient comme des entités laïques. Les grandes agglomérations comme Montréal et Toronto

atteignent un statut semi-laïque, mais sans cesser leur coopération avec l'Église. Les conseils démocratiquement élus des communautés gèrent leurs actifs et sont responsables de l'enseignement de la langue grecque et des activités culturelles et politiques de leurs organisations. L'Église a la responsabilité des affaires ecclésiastiques, mais les églises - les édifices - demeurent la propriété des communautés qui paient également les prêtres.¹⁶

L'Église orthodoxe grecque au Canada était administrativement parlant un diocèse relevant de l'archidiocèse grec orthodoxe d'Amérique jusqu'à 1996 quand elle a été promue au titre de Métropole, relevant directement du Patriarcat œcuménique de Constantinople.

L'archidiocèse orthodoxe grec d'Amérique, dont le siège est à New York, a été fondé en 1922 sous la juridiction du Patriarcat œcuménique de Constantinople. Les églises qui fonctionnaient jusque là dans tout le continent américain sous l'égide de l'archidiocèse orthodoxe grec de New York (États-Unis, Canada, Amérique latine), et comme unités semi-autonomes, ont été placées sous la juridiction administrative et spirituelle du Patriarcat œcuménique de Constantinople.¹⁷

Au début des années '80, le Congrès hellénique canadien a été fondé. C'est une structure qui chapeaute diverses organisations canadiennes grecques et à qui, théoriquement au moins, appartiennent les différentes communautés, les associations et les organismes communautaires. Chaque organisme communautaire a le droit de devenir membre du Congrès. Les premières réunions pour sa mise en place ont eu lieu le printemps 1981 mais officiellement l'institution a obtenu son statut juridique le 27 Avril 1982. Il faut aussi signaler que certaines tentatives pour établir le Congrès hellénique canadien ont été faites au milieu des années '70, mais sans succès. À l'époque la peur de le voir passer sous le contrôle de l'Église s'est manifestée.¹⁸

Le Congrès tente de suivre l'exemple du type de structure organisationnelle connue dans la diaspora juive. Au Canada, les divers groupes ethniques, parmi lesquels les Grecs, ont créé une forme similaire, mais n'ont pas réussi à créer un organe de coordination véritablement représentatif et puissant, comme c'est le cas avec les communautés juives.

L'hellénisme du Canada se trouve actuellement dans une phase transitoire, le passage de la première à la deuxième et troisième génération. La première

génération d'immigrants grecs d'après-guerre délivre lentement le flambeau à ses enfants et petits-enfants. La masse d'immigrants d'après-guerre dans les années '70 et '80 était concentrée dans certains domaines de la vie économique canadienne, les plus importants étant les restaurants, les industries du vêtement, les entreprises de nettoyage d'immeubles, les petits commerces. Les restaurants ont été depuis le début, un domaine de prédilection des immigrants grecs. Déjà, en 1953, on signalait que 64% des entreprises appartenant à des Grecs étaient des restaurants et des cafés. Il s'agissait pour la plupart des entreprises familiales qui employaient tous les membres de la famille travaillant de 10 à 15 heures par jour, y compris de nombreuses fois et les enfants.¹⁹ Il convient de noter toutefois que les Grecs Canadiens de la deuxième génération n'entrent pas en grand nombre dans ce secteur de l'activité économique parce qu'il n'est pas particulièrement apprécié et ne conduit pas à l'ascension sociale.

Chez les Grecs de la deuxième et troisième génération on remarque une mobilité sociale due en grande partie à l'éducation. Une étude récente sur la base des statistiques du recensement canadien de 1996 a montré justement les grands changements qui ont eu lieu dans les communautés grecques-canadiennes. Ainsi, par exemple, dans le domaine de l'éducation, tandis que chez les Grecs qui sont venus comme immigrants seulement 16% des hommes et 17,2 % des femmes avaient un diplôme d'études secondaires, chez ceux qui sont nés au Canada ce pourcentage s'élève à 22,2% pour les hommes et 24,3% pour les femmes. Encore plus spectaculaire est la différence entre les pourcentages de ceux qui ont un diplôme universitaire. Pour les Grecs canadiens qui sont venus comme immigrants ce pourcentage est de 9,6 % pour les hommes et 7,7 % pour les femmes alors que, pour les Grecs Canadiens nés au Canada, le pourcentage est de 23,3% pour les hommes et 29,7 % pour les femmes. Ces différences importantes du niveau d'éducation reflètent la différence de revenu et le statut professionnel dans la société canadienne pour chaque catégorie. Ainsi le revenu annuel moyen des Canadiens d'origine grecque nés au Canada est de 31.160 dollars pour les hommes et 23.046 pour les femmes. Pour les Grecs qui sont nés à l'extérieur du Canada (immigrants), le revenu moyen est de 26.900 dollars pour les hommes et 15.668 pour les femmes.²⁰

Un problème clé de cette période de transition, est que la structure

communautaire et l'organisation des Canadiens d'origine grecque est très faible et en partie déclinante. En effet ce cadre institutionnel communautaire créé pour les besoins des immigrants grecs ne répond plus aux besoins de ceux de la deuxième et troisième génération.

La politique canadienne d'immigration

La politique canadienne d'immigration a été délimitée par la législation introduite par Londres, avant que le Canada ait obtenu son indépendance sur cette question et ensuite par les lois adoptées par le Parlement canadien. La date de naissance du début de la politique d'immigration du Canada est une loi anglaise de 1828 qui délimitait et imposait des règles pour le transport des immigrants de la Grande-Bretagne dans les colonies britanniques, dont l'une était le Canada. En fait, cette loi a imposé des règles aux armateurs pour le nombre d'immigrants qu'ils avaient le droit de transporter et les conditions qui devraient prévaloir sur le navire.²¹

Peu à peu, la responsabilité de la politique d'immigration a été transférée par la Métropole à l'État canadien créé au milieu du 19^{ème} siècle comme "Le Dominion du Canada", sous la suzeraineté britannique, qui était en train de s'affranchir.

La politique canadienne d'immigration a été et demeure la responsabilité du Gouvernement fédéral. Certaines juridictions, cependant, ont parfois été attribuées aux provinces canadiennes, en particulier à la province francophone du Québec.

jusqu' à la Seconde Guerre mondiale, les politiques d'immigration canadiennes étaient teintées d'une discrimination généralisée envers les immigrés non européens. Même à l'égard de certaines catégories d'immigrants européens, la discrimination se faisait sentir. En règle générale, les immigrants en provenance d'Europe du Nord et les Anglo-Saxons ont été accueillis favorablement contrairement aux Européens du sud - Grecs, Italiens, Portugais - qui étaient admis avec des réserves.²²

Aujourd'hui, le Canada accepte des immigrants que l'on pourrait classer dans diverses catégories:

- Travailleurs qualifiés et professionnels: Pour les personnes qui veulent s'établir et travailler au Canada (hors du Québec);

- Travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec: Pour les personnes sélectionnées par le gouvernement du Québec afin de s'établir au Québec et d'y travailler;
- Catégorie de l'expérience canadienne: Pour les personnes qui ont acquis une expérience de travail récente au Canada ou qui ont gradué et récemment travaillé au Canada;
- Investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes: Pour les personnes qui veulent démarrer une entreprise au Canada;
- Candidats des provinces: Une des provinces ou un des territoires du Canada peut nommer des candidats pour s'établir et travailler dans cette province ou ce territoire;
- Parrainage: Un résident permanent ou un citoyen canadien peut parrainer certains membres de sa famille.

Le candidat à l'immigration obtient le statut de Résident Permanent à l'issue de sa procédure d'immigration. Ce statut lui permet de vivre, d'étudier et de travailler partout sur le territoire canadien et de bénéficier de la plupart des avantages sociaux auxquels les citoyens canadiens ont droit, notamment à l'assurance-maladie.²³

La plus importante catégorie est constituée d'immigrants permanents que reçoit chaque année, le pays et dont le nombre est déterminé sur la base de ses besoins. Ils s'agit généralement d'une main-d'œuvre qualifiée et d'investisseurs-entrepreneurs.

La deuxième catégorie est celle des réfugiés politiques. Cette catégorie comprend soit ceux qui sont choisis par le pays de diverses régions du monde, soit ceux qui parviennent à arriver au Canada pour demander l'asile politique.

La troisième catégorie d'immigrants sont ceux qui viennent au Canada avec un permis de travail spécial pour une certaine période de temps dans des domaines dont l'économie canadienne a besoin de main d'œuvre au cours d'une certaine période donnée. Dans le passé, ces immigrants ont été employés principalement dans des travaux agricoles. Au cours des dernières années, cependant, l'institution du permis de travail a été étendu à d'autres domaines, pour des activités économiques dans les centres urbains.

La quatrième catégorie d'immigrants est celle issue du parrainage. C'est jusqu'à un certain point une mesure de réunification des familles.

Une première forme de citoyenneté canadienne a été créée en 1910 avec la loi britannique identifiant comme étant Canadiens ceux qui avaient le statut de sujet britannique et résidaient au Canada. Ensuite, la Loi canadienne de 1946 a effectivement créé la citoyenneté canadienne. La loi est entrée en vigueur le 1er Janvier 1947 et ont été considérés citoyens canadiens ceux qui avaient auparavant le statut de sujet britannique, les autochtones du Canada, les Indiens et les Esquimaux et ceux qui jusque-là avaient été admis comme immigrants reçus. C'est pourquoi on considère généralement qu'avant 1947, la citoyenneté canadienne n'existait pas étant donné que les personnes vivant au Canada étaient officiellement considérées comme des sujets britanniques.²⁴

Les nouveaux immigrants grecs au Canada

L'apparition d'une nouvelle immigration grecque au Canada commence à compter de 2009-2010 et devient beaucoup plus intense dans les années subséquentes. On peut diviser ces nouveaux immigrants en deux grandes catégories. La première catégorie comprend ceux qui ont la citoyenneté canadienne, ayant vécu au Canada et qui sont retournés en Grèce après la chute de la dictature. Dans cette catégorie, il y a ceux qui sont nés en Grèce de parents canadiens et donc devenus citoyens canadiens, mais qui n'ont jamais vécu au Canada. Certains dans la même catégorie sont partis du Canada trop jeunes et soit ils n'ont aucun souvenir de ce pays ou une connaissance très limitée. Ces deux sous-catégories présentent des personnes qui même si elles ont la citoyenneté canadienne ne sont pas naturellement au courant des langues officielles du pays, à savoir l'anglais ou le français.

La deuxième catégorie comprend les citoyens grecs qui sont arrivés au Canada soit comme des immigrants légaux, par le biais du processus normal, soit en tant que touristes dans l'espoir de trouver du travail et à chercher plus tard à officialiser leur présence au Canada comme immigrants. Les indications que nous disposons laissent entendre que ceux qui sont arrivés au Canada avec un visa de touriste constituent un large courant. Certains d'entre eux après avoir obtenu une offre de travail ont quitté le Canada afin de soumettre une demande de retour soit à titre d'immigrants permanents ou munis d'un

permis de travail temporaire. Selon la loi canadienne, une personne ne peut pas soumettre sa demande pour devenir immigrant permanent au Canada, ni une demande pour un permis de travail si elle s'y trouve déjà avec un visa de touriste et même si elle a obtenu un emploi. Cette demande doit être soumise de l'extérieur du Canada.

Comme le bureau canadien qui traite les demandes de candidats grecs à l'immigration est situé à l'ambassade canadienne à Rome cela crée de nombreuses difficultés et la communication n'est pas facile. Il faut noter que pour les Chypriotes le bureau respectif est situé à Tel-Aviv.

On pourrait ajouter une troisième catégorie de Grecs qui arrivent au Canada, celle des étudiants, même si en raison du coût des frais de scolarité, elle reste relativement limitée. Dernièrement on a inclus dans cette catégorie un certain nombre d'étudiants diplômés effectuant des études postdoctorales avec la possibilité d'obtenir un permis de travail.²⁵

Cette classification ressort des entretiens que nous avons eu avec des nouveaux immigrants grecs (neometanastes) et avec des personnes occupant des postes de responsabilité au sein des communautés grecques et qui sont donc en contact avec cette nouvelle réalité.

Méthodologie de la recherche

Cette recherche s'appuie principalement sur des entretiens personnels avec les immigrants grecs de différentes catégories mentionnées ci-dessus et deuxièmement sur des témoignages de personnes qui ont connu des immigrants appartenant à ces différentes catégories. Nous avons également pris contact avec plusieurs organismes communautaires qui offrent du soutien à ces nouveaux immigrants. Nous nous sommes aussi référés à des publications, témoignages et des entrevues d'immigrants ou des personnes ayant été en contact avec eux.

En termes statistiques, nous disposons de peu de données et pour cette raison, la recherche se limite à la formulation, dans la plupart des cas, d'hypothèses. Statistique Canada et Immigration Canada disposent de certaines données allant jusqu'à la fin de 2012, mais bien que parfaitement valables, elles ne correspondent pas toujours à la réalité pour des raisons que nous allons expliquer par la suite.

De façon générale, cette recherche utilise des méthodes qualitatives et par conséquent des données qui ne peuvent être mesurées. Nous avons donc étudié les motifs, les sentiments, les réactions et les comportements des nouveaux arrivés. Compte tenu de la nature de la recherche et de nos capacités limitées, il est entendu que l'enquête n'est ni exhaustive ni définitive. Les entrevues et aussi toute la recherche ont évolué le long des axes suivants:

1. Catégories des nouveaux immigrants.
2. Les causes de la migration et sa préparation (son organisation).
3. L'installation au pays d'accueil et l'intégration à la communauté locale.
4. Les perspectives d'avenir.

Sous-catégories des nouveaux immigrants grecs

Les catégories des nouveaux immigrants grecs au Canada sont inclus dans les catégories générales définies par la loi canadienne sur l'immigration dans ce pays. Il y a bien sûr la grande catégorie des réfugiés politiques qui, pour des raisons évidentes, ne concerne pas les Grecs.²⁶ Les catégories générales des nouveaux immigrants grecs ont déjà été mentionnés ci-dessus. Les catégories plus spécifiques - sous catégories - sont indiquées de façon plus systématique ci-dessous.

A. Immigrants permanents

Cette catégorie comprend les individus qui ont demandé de s'installer au Canada en déposant leur demande aux autorités canadiennes de l'immigration. Pour les Grecs cette demande est déposée au Bureau de l'immigration de l'ambassade du Canada à Rome. Les individus dont la demande est acceptée sont inclus dans le nombre total d'immigrants que le Canada accepte cette année-là. Pour l'acceptation de leur candidature, les candidats doivent recueillir un certain nombre de points en fonction de critères spécifiques établis soit par les autorités canadiennes de l'immigration, soit par celles des provinces canadiennes. Le critère le plus important est celui de l'emploi et suivent divers autres critères comme la connaissance de la langue du pays d'accueil, l'âge, la santé, etc. Du moment où ces immigrants sont admis au Canada ils ont le droit de résidence permanente, ainsi que le

droit d'acquérir la citoyenneté canadienne dans un délai de trois ans. Cette catégorie d'immigrants est celle qui fait face à moins de problèmes car elle obtient la résidence permanente au Canada.

B. Les immigrants avec un permis de travail

Cette catégorie comprend les immigrants qui obtiennent un permis de travail auprès des autorités canadiennes. Obtenir un permis de travail implique de s'assurer un emploi au Canada. La recherche d'emploi peut se faire depuis la Grèce d'où il est obligatoire de présenter l'application. Beaucoup de Grecs, cependant, arrivent au Canada avec un visa de touriste et cherchent sur place un emploi. Dans tous les cas, cependant, l'intéressé doit soumettre sa demande en personne en dehors du Canada. Il doit retourner par conséquent en Grèce à cet effet, ou quitter le Canada en destination d'un autre pays à partir duquel il peut soumettre sa candidature. Habituellement, ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas retourner en Grèce, le font en voyageant aux États-Unis, qui est la destination la plus proche du Canada.

Il existe diverses sortes de permis de travail. Un premier permis concerne les professions annoncées chaque année par les autorités canadiennes comme étant ouvertes et chacun peut soumettre une demande d'emploi pour l'une d'elles. Un deuxième cas est celui où quelqu'un cherche et trouve lui-même un emploi et sur la base de cette offre qu'il a d'un employeur il soumet sa demande. Dans ce cas, l'employeur pour d'offrir un emploi à un étranger doit prouver qu'il ne peut pas trouver un citoyen canadien pour cette tâche spécifique. Un autre cas concerne celui des fonctionnaires Grecs, qui obtiennent un congé sans solde pour effectuer des études supérieures au Canada. Ils peuvent ainsi tout en étudiant dans une université canadienne obtenir en même temps un permis de travail.

On nous a aussi mentionné une autre catégorie d'emploi pour laquelle des citoyens grecs peuvent obtenir un permis de travail dans le domaine des soins aux personnes âgées et aux enfants. Même si il ne s'agit pas du même contexte, cela n'est pas sans rappeler les femmes des années '50 qui sont arrivées ici comme domestiques.²⁷ Ces deux dernières catégories nous ont été rapportées par un professionnel des questions d'immigration du domaine privé dont le bureau traite de telles questions.

C. «Immigrants» avec visa touristique

Un très grand nombre de Grecs choisissent de venir au Canada avec un visa de touriste pour chercher un emploi. En fait, il n'y a pas de visa entre le Canada et la Grèce. Ce que nous appelons ici un visa touristique c'est un permis de séjour jusqu'à six mois, accordé aux aéroports ou autres points d'entrée au Canada. On n'a pas besoin d'avoir un visa pour partir au Canada, mais on a besoin d'un billet aller-retour et pouvoir prouver avoir les moyens de subsistance et d'hébergement.

L'objectif est bien sûr de trouver un emploi durant le séjour au pays, puis présenter soit une demande d'immigration permanente ou une demande de permis de travail. Cette procédure est difficile et laborieuse. À l'expiration du visa touristique, le titulaire doit quitter le Canada. Il peut certes retourner, mais en plus de lui demander de prouver s'il a les moyens financiers de prolonger son séjour au Canada, il commence à éveiller les soupçons des autorités canadiennes si son retour se fait en très peu de temps. Si quelqu'un à la fin de son visa de touriste ne quitte pas le Canada son séjour est illégal et cette personne sera déportée si elle est arrêtée. Dans ce cas il fait partie de la catégorie des immigrants illégaux.²⁸

D. Immigrants parrainés—réunion des familles

Le parrainage doit se faire par un parent au premier degré. D'habitude il s'agit de mariage entre un citoyen canadien et une personne étrangère. Dans d'autres cas, il s'agit de faire venir d'autres membres de la famille. Dans tous les cas il est nécessaire de s'engager à subvenir aux besoins de la personne parrainée pendant cinq ans. Les autorités canadiennes prennent des mesures strictes pour éviter des mariages blancs.

E. Les étudiants

Si quelqu'un est admis dans une université canadienne il obtient un visa d'étudiant valide pour la période de ses études au pays. Il y a des possibilités très limitées pour un étudiant étranger à travailler, en particulier dans certaines professions, comme l'enseignement du Grec aux cours de Samedi des écoles des communautés grecques. Mais même dans ce cas là on a besoin d'un permis de travail. Un étudiant après ses études au Canada a plus de chances d'être accepté comme immigrant ou d'obtenir un permis de travail.

G. Les Grecs ayant la citoyenneté canadienne

Il y a une large catégorie de Grecs qui retournent au Canada et qui détiennent la citoyenneté canadienne. Il s'agit des Grecs, citoyens canadiens qui sont retournés à un moment donné en Grèce. Leurs enfants qui sont nés au Canada ont automatiquement la citoyenneté canadienne. Aussi leurs enfants, même s'ils sont nés en Grèce, ont pu acquérir la citoyenneté canadienne à partir du moment que leurs parents ont fait les démarches requises. Si ces enfants n'ont pas acquis la citoyenneté canadienne et sont encore mineurs leurs parents peuvent toujours la revendiquer en leur nom.

De nos entretiens il découle qu'il est très probable que cette catégorie d'immigrants grecs est la plus importante. C'est une forme de rapatriement. Cela ne signifie pas que les gens de cette catégorie n'ont pas de problèmes pour obtenir un emploi et de la difficulté à se réintégrer dans la société canadienne. On nous a mentionné des cas de personnes dans cette catégorie qui sont retournées en Grèce, soit parce qu'ils ne pouvaient pas trouver un emploi, soit parce qu'ils ne pouvaient pas se réinsérer dans la société canadienne. La position de ceux qui bien qu'ayant la citoyenneté canadienne, ne connaissent pas du tout le Canada soit parce qu'ils sont nés en Grèce, soit parce qu'ils ont quitté le Canada à un âge très jeune est beaucoup plus difficile.

Profil de la nouvelle immigration grecque au Canada

Lorsque nous évoquons les nouveaux immigrants Grecs nous estimons qu'ils sont différents des immigrants de l'après-guerre. Qu'il s'agit en effet du phénomène bien connu de la fuite des cerveaux, des scientifiques, essentiellement des jeunes, qui sont facilement acceptés dans les pays développés, contrairement aux immigrants de l'après-guerre issus des campagnes grecques. En fait, c'est en partie seulement vrai. Il est certain qu'il y a beaucoup de jeunes scientifiques grecs qui sont plus facilement acceptés aujourd'hui. Mais la vague de la nouvelle immigration inclut d'autres catégories d'immigrants qui ne sont pas si facilement acceptés et sont confrontés à de grandes difficultés en essayant de trouver un pays où ils seront admis. Ces catégories, selon ce qui ressort de nos entretiens et des divers rapports (reportages) de presse peuvent ne pas être les immigrants des décennies '50 et '60, qui étaient surtout des agriculteurs avec une éducation limitée, mais ils n'ont cependant pas une formation professionnelle spécialisée.

Et quand ils en ont une elle n'est pas la seule recherchée par les pays qui sont ouverts à l'immigration. Il y a même des catégories entières de scientifiques dans le domaine des sciences sociales, par exemple, dont les qualifications ne font pas des bons candidats à l'immigration. Tous les collègues universitaires de la diaspora avec qui on parle, mentionnent qu'ils reçoivent des dizaines de lettres de la part des diplômés en sciences sociales ou en études littéraires qui souhaitent quitter la Grèce et émigrer. Plusieurs d'entre eux tentent d'entrer avec un visa de touriste, cherchant à trouver un emploi dans des domaines non liés à leurs études, afin d'être acceptés au Canada soit avec un permis de travail soit peut-être même comme immigrants permanents.²⁹

La situation est d'autant plus difficile au Canada en raison de l'existence de puissants ordres professionnels pour certains groupes de professionnels comme les médecins, les avocats et même des techniciens tels que les électriciens qui ne permettent pas leur inclusion dans ces professions. Parce que l'exercice de ces professions implique de s'inscrire dans ces ordres qui ont la responsabilité de protéger le public. Il n'est pas si étrange de rencontrer des médecins immigrants au Canada - non Grecs - qui travaillent comme chauffeurs de taxi!

En outre, ceux qui cherchent à venir comme immigrants au Canada ont généralement indiqué ce pays comme leur "deuxième choix", c'est à dire sont ceux qui ne peuvent pas rester dans un pays européen et surtout en Allemagne. Il s'agit donc soit d'immigrants avec une éducation et une formation professionnelle limitées, ou quand ils ont une bonne formation il y a absence de demande sur le marché canadien pour ces professions. Dans ces conditions, comme nous le disait de façon caractéristique le directeur d'origine grecque d'un bureau d'offre de services aux nouveaux immigrants à Toronto, la grande majorité de ceux-ci sont obligés, même s'ils sont beaucoup plus instruits que les immigrants des décennies '50 et '60 de finir par travailler dans les mêmes domaines d'emploi que ceux occupés à l'époque, par les immigrants Grecs d'alors. Ces domaines sont essentiellement ceux de l'industrie alimentaire (restaurants, etc), de nettoyage des bâtiments et celui des travailleurs non qualifiés dans les domaines du commerce et de l'artisanat.

Cela a été confirmé par nos propres entrevues. Deux exemples: dans un cas, un ingénieur du son avec une expérience dans son domaine dan l'attente de trouver un emploi lié à son métier, travaille dans une chaîne de boulangeries.

Il parle l'anglais et le français. Il a été admis comme immigrant permanent. Sa femme connaissant le français et l'anglais, ayant fait des études en littérature, a travaillé dans une boulangerie grecque et maintenant à temps partiel dans les écoles grecques du samedi. Une femme dont la profession était guide touristique, ayant une connaissance de l'anglais et du français a changé plusieurs professions, ayant travaillé entre autres comme vendeuse dans différentes boutiques jusqu'à enseignante à l'école grecque du samedi. Dans son cas elle avait la citoyenneté canadienne et a vécu au Canada jusqu'à l'âge de 11 ans.³⁰

Pour d'autres la difficulté majeure, même s'ils sont diplômés des universités grecques, est l'absence d'une bonne connaissance du français ou de l'anglais. Même les personnes ayant la citoyenneté canadienne font face à ce problème, soit parce qu'elles ont quitté le Canada très jeunes, soit parce qu'ils sont nés en Grèce de parents canadiens.

Les causes de l'émigration et sa préparation

Certes, la crise économique est la principale raison pour laquelle l'émigration a recommencé à nouveau en Grèce. En distinguant cette raison cependant, nous constatons sur la base d'entretiens individuels, des raisons plus spécifiques qui poussent les Grecs à immigrer au Canada. Il y a une grande catégorie de jeunes qui quittent la Grèce soit parce qu'ils sont en chômage chronique, ou parce qu'ils végètent avec un emploi à temps partiel, ou même s'ils ont un emploi à temps plein ils ont un revenu tellement faible qu'ils n'entrevoient aucun avenir. Il y a une autre catégorie constituée de couples avec enfants, le plus souvent en bas âge, mais aussi à un âge plus grand, jusqu'à 18 à 20 ans, qui même s'ils travaillent, décident d'émigrer pour offrir, comme ils disent, à leurs enfants un meilleur avenir.³¹ Il y a aussi une catégorie de personnes qui avaient leur propre emploi en Grèce, c'est à dire qu'ils étaient soit des travailleurs autonomes, ou commerçants et manufacturiers qui avec la crise ont tout perdu. Il s'agit de gens qui avaient par exemple des boutiques, des restaurants ou même de petites manufactures, artisans, etc.

Toutes ces catégories d'immigrants ne sont pas facilement acceptées à présent alors que le Canada recherche une main d'oeuvre scientifique, des spécialistes (scientifiques) dans divers domaines ainsi que des professionnels qualifiés et des travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins de son économie. Ainsi, ces

candidats à l'émigration planifient leur arrivée au Canada à travers des parents ou des amis, ou ils s'aventurent même en arrivant seuls au Canada comme touristes, dans l'espoir de trouver un emploi qui leur permettra de rester dans ce pays. Nombreux sont aussi ceux qui croient que l'élément grec organisé au Canada les aidera à s'y installer. Avec l'arrivée des premiers immigrants au début de la crise, quand il y avait encore une forte composante émotionnelle, les collectivités canadiennes grecques ont tenté de se mobiliser et offrir leur aide. Au fil du temps, cependant, avec l'augmentation du nombre de personnes qui arrivent, de façon totalement imprévue et desorganisée, les communautés de la diaspora, non seulement au Canada mais ailleurs aussi, ne peuvent pas offrir beaucoup de possibilités au-delà d'une forme de charité. Malheureusement, il semble également que peu à peu commence à se répéter ce qui s'est passé entre les immigrants de la fin des années '50 et '60 et les immigrants plus anciens qui se trouvaient au Canada depuis le début du siècle. C'est une sorte de climat conflictuel qui couve en raison des mentalités et des perceptions complètement différentes. Il nous a été mentionné par exemple par une nouvelle immigrante, ayant même la citoyenneté canadienne, qui était partie de Montréal à l'âge de 11 ans et maintenant est de retour après 35 ans:

«Ils ne nous voient pas d'un bon œil. Ils croient que la corruption en Grèce embrasse tous les citoyens. Par conséquent ceux qui fuient maintenant le pays sont des corrompus!»

Le fait est que lorsque on parle avec des anciens de communautés grecques on entend souvent diverses plaintes concernant les nouveaux, du genre: «Ils ne veulent pas travailler. J'ai dépensé 60.000 dollars pour réparer ma maison en Grèce et tout a été payé à des Albanais. Aucun des nôtres ne voulait travailler».

- Quand ils viennent ici, ils font toutes les corvées. Ils lavent- même des toilettes. En Grèce ils n'accepteraient jamais de faire un tel travail...
- Ils n'ont jamais payé d'impôts. Nous payons des milliers de dollars d'impôts sur nos maisons ici et eux dès qu'on leur a demandé de payer, ce qu'ils ne payaient pas tant d'années, ils protestent.
- Les jeunes gens sont assis dans les cafés et ne travaillent pas, ils ne veulent pas occuper les emplois que font les étrangers et préfèrent vivre aux dépens de leurs parents et grands-parents, en dilapidant leur petite pension.³²

Tout de même il faut souligner que les nouveaux immigrants arrivent au Canada à un moment de transition pour les communautés grecques-canadiennes. Leurs institutions traversent à l'heure actuelle une crise profonde. Plus précisément les deux principales communautés grecques, la Communauté grecque de Montréal et la Communauté grecque de Toronto. Les deux communautés sont endettées et jusqu' à dernièrement elles cherchaient un soutien financier même auprès de la Grèce. La Communauté grecque de Montréal prétend même à ce moment que l'Etat grec devrait régler une dette d'environ six millions qu'il avait garanti en sa faveur par le passé. Généralement, le tissu organisationnel des collectivités grecques canadiennes est actuellement en déclin. Beaucoup d'organismes et associations sont fermées et d'autres sont maintenus avec de nombreuses difficultés. Certes, beaucoup espèrent que les nouveaux immigrants d'aujourd'hui, comme ceux des années '60 et '70, sauront inspirer une nouvelle vie aux communautés grecques-canadiennes.³³

Le niveau culturel de nouveaux immigrants est aussi très différent de celui des Canadiens d'origine grecque. Ces derniers entretiennent une culture grecque d'une époque révolue que les autres considèrent obsolète.

- *Nous sommes allés au bal de l'Association de notre région et les gens y dansaient des danses traditionnelles et faisaient des discours pour la patrie, la religion et la famille... nous a été signalé par un jeune couple de nouveaux immigrants.*

Les données statistiques

Les statistiques disponibles sont limitées et pauvres. Elles proviennent principalement de Statistique Canada et Immigration Canada. Nous avons également fait quelques estimations basées sur des informations provenant des entrevues et des contacts avec des responsables des communautés grecques, avec qui nous avons parlé.

Si nous prenons les années 2008-2012 Immigration Canada et Statistique Canada nous donnent les informations suivantes sur le nombre de Grecs qui ont été admis comme immigrants permanents:

Année

2008	2009	2010	2011	2012
248	205	236	163	211

Ces chiffres, 1063 personnes en cinq ans de crise, sont plus élevés que dans les cinq années précédentes. Au cours des cinq années précédentes ont été admis au Canada 861 immigrants permanents.

Outre les immigrants permanents ont aussi été reçus au cours des cinq dernières années également et des Grecs avec un permis de travail. Immigration Canada et Statistique Canada nous donnent les chiffres suivants:

Année

2008	2009	2010	2011	2012
133	98	116	141	254

Dans l'ensemble donc, pour ces cinq années ont été admis au Canada avec un permis de travail 742 personnes. Au cours des cinq années précédentes, le nombre de Grecs qui ont été admis au Canada avec un permis de travail était de 558 personnes. Il y a donc ici une augmentation relative dans les cinq ans de la crise en Grèce.

Enfin pour les étudiants Immigration Canada et Statistique Canada présentent les chiffres suivants:

Année

2008	2009	2010	2011	2012
43	47	43	51	79 ³⁴

Nous constatons qu'il ya une augmentation relative les deux dernières années. Globalement, le nombre d'étudiants admis au Canada ces cinq dernières années est de 263. Au cours des cinq années précédentes, le nombre était de 208. Il ya donc ici une augmentation relative dans les cinq dernières années.

La première question qu'il faut se poser, est de savoir si la tendance générale vers l'augmentation du nombre des Grecs admis au Canada au cours des cinq dernières années peut être prise au sérieux car nous sommes confrontés à de petits nombres. Le deuxième problème majeur qui se pose est que probablement un grand nombre de demandes de Grecs candidats à l'immigration au Canada est en attente de traitement vu que leur étude est souvent fastidieuse et dure au moins deux ans. Le député d'origine grecque au Parlement canadien Dimitris Karygiannis a rapporté que pour l'année 2011 quelques 10.000 demandes de candidats Grecs pour immigrer au Canada étaient en attente de traitement. Il rapportait comme source d'information l'Ambassade du Canada à Athènes.³⁵

Un troisième problème que nous rencontrons avec les statistiques, sont les Grecs se trouvant au Canada avec un visa de touriste en quête d'emploi, dont le nombre n'est pas connu. Notre recherche ne nous permet pas de faire une estimation de leur nombre.

Mais sans doute le plus gros problème pour la représentation statistique de l'entrée des Grecs au Canada au cours des cinq dernières années est lié à ceux qui avaient déjà la citoyenneté canadienne et qui, naturellement, lors de leur retour au Canada, en tant que citoyens canadiens, ne sont enregistrés nulle part. Toujours selon notre recherche, le nombre de ces Grecs est important et devrait s'élever à quelques milliers.

A ces chiffres, il faut ajouter les Chypriotes enregistrés séparément par Statistique Canada. En général, même si leur nombre est beaucoup moins élevé que celui des Grecs, toutefois, en vertu des informations dont nous disposons, selon les chiffres d'Immigration Canada et Statistique Canada et en se basant sur nos entretiens ils sont environ la moitié de ceux-ci. Compte tenu de la population de Chypre, le pourcentage des immigrants Chypriotes est donc assez élevé. Encore une fois, cependant, étant donné le petit nombre de ces immigrants, il est difficile de conclure s'il s'agit d'une véritable tendance. Seulement avec le temps, dans les prochaines années, serons nous peut-être en mesure de tirer des conclusions fiables. La même chose est évidemment vraie pour les hypothèses faites sur le nombre d'immigrants en provenance de Grèce.

Selon notre propre recherche, et selon les témoignages de représentants des communautés grecques, ainsi que de diverses publications et rapports, le

nombre d'immigrants grecs au Canada au cours des dernières années, dans l'ensemble, est estimé à environ 20.000. À première vue, cependant, ce nombre semble excessif.

Peut-être avec des chiffres que Statistique Canada fournira pour 2013, serons nous en mesure de mieux apprécier la réalité démographique de la nouvelle immigration grecque au Canada.

L'exploitation des nouveaux immigrants

Dans la presse grecque et internationale les références à des réseaux qui exploitent les nouveaux immigrants sont très fréquentes. Bien que dans le cas des immigrants grecs nous n'avons pas affaire à l'exploitation sauvage des immigrants du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Afrique par des contrebandiers et toutes sortes des circuits dangereux, les références à l'exploitation des immigrants grecs ne sont pas rares. De la presse grecque et internationale, nous apprenons que les réseaux de l'exploitation des immigrants grecs agissent soit en Grèce et à Chypre, soit dans le pays d'accueil. Ces réseaux en Grèce et à Chypre promettent habituellement du travail dans un pays de l'UE ou d'assurer l'immigration dans un pays hors de l'UE.³⁶ Les candidats à l'immigration paient des sommes considérables à cet effet jusqu'à ce qu'ils découvrent qu'il s'agit d'une fraude. Dans les pays d'accueil ces réseaux agissent pour la recherche de l'emploi et en promettant l'immigration légale. Dans la plupart des cas, il s'agit de fraudeurs.³⁷ Dans d'autres cas une certaine aide est fournie cependant contre des sommes disproportionnées d'argent.

Il y a plusieurs cas documentés de l'action de ces réseaux ou individus et dans plusieurs cas, il y a eu intervention de la police et de la justice. Le plus malheureux dans cette affaire est que dans ces réseaux sont impliqués et des Grecs, présentés comme des spécialistes en immigration et prêts à «aider» les nouveaux immigrants moyennant le paiement de sommes considérables.³⁸

Au Canada on constate l'existence de tels cas en se basant sur des articles publiés par la presse et sur des récits des personnes intéressées lors de nos entrevues.³⁹

Il convient toutefois de noter qu'il existe des professionnels qui s'occupent des questions de l'immigration au Canada, que ce soit des cabinets d'avocats, ou des consultants en immigration, de façon tout à fait légale. Tous ces services

sont contrôlés par l'État canadien et sont évidemment payants. Le ministère canadien de l'Immigration avertit cependant que généralement les services des consultants et de bureaux d'avocats ne sont pas nécessaires si quelqu'un est capable de passer lui-même à travers les procédures nécessaires pour immigrer au Canada. Ce n'est pas cependant l'opinion des spécialistes qui tentent d'attirer des clients. Ainsi un avocat écrivait:

Nous croyons fermement que présenter une demande d'immigration soi-même sans l'aide d'un professionnel d'expérience représente un risque réel qui ne vaut pas la peine d'être encouru surtout si vous et les membres de votre famille sont plus que sérieux à propos de la réussite de votre projet d'immigration.

Les lois et règlements encadrant le droit de l'immigration sont très complexes et constamment en évolution. Il est fort probable que vous ayez une compréhension élémentaire des pré-requis établis pour faire une demande de visa. Cependant, à moins que vous soyez un professionnel œuvrant à temps plein dans le droit de l'immigration, il serait extrêmement difficile pour vous de connaître toutes les modifications et mises à jour périodiques qui pourraient avoir un impact sur le résultat de votre demande. De plus, même si vous avez fait votre demande vous-même et obtenu votre visa, il est aussi possible que vous ayez malencontreusement créé des problèmes qui auront un effet néfaste sur votre statut ou sur les possibilités d'immigration des autres membres de votre famille bien après que vous ayez reçu votre visa. Alors que vous avez votre visa en main et que tout semble parfait, il est aussi possible que cette situation parfaite à cet instant devienne un cauchemar pour vos demandes subséquentes.⁴⁰

www.immcanada.com/pourquoi-choisir-bjl.html

Tous les consultants en immigration évoquent la complexité des règlements et les changements apportés souvent à cette réglementation pour persuader les intéressés de retenir leurs services.

En plus de nombreux candidats à l'immigration ont l'impression que leur dossier sera traité plus rapidement par un consultant en immigration ou par un cabinet d'avocats, ce qui n'est pas vrai. Immigration Canada avertit que toute l'information nécessaire est disponible gratuitement à ses bureaux au Canada et aux services diplomatiques du pays à l'étranger. D'ailleurs, toutes ces informations sont disponibles en ligne sur le Web.

Malheureusement, il est à noter que, parce que beaucoup de Grecs sont habitués à ce qui se passe en Grèce, ils pensent que ces bureaux de consultants

en immigration sont capables de “soudoyer” les services d’immigration du Canada et c’est une des raisons pour laquelle ils ont recours à ces derniers. Il n’est pas exclu que certains consultants laissent fuir indirectement des informations assurant qu’ils ont des liens au niveau des services à l’immigration, en exploitant la psychologie qui imprègne certains immigrants.

Lors de nos entrevues certains nous ont mentionné qu’il leur a été demandé de payer des montants exorbitants allant jusqu’ à 10.000 dollars pour leur faire remplir les formulaires pertinents sur les motifs qu’ils savaient «faire les choses», et que si ils le faisaient eux-mêmes leur demande leur serait retournée pour des erreurs qu’ils auraient commises, leur faisant ainsi perdre un temps précieux. Pour illustrer cela voici un exemple extrait d’une entrevue:

Moi et mes enfants ont la citoyenneté canadienne, pas mon mari. Pour remplir les formulaires nécessaires pour devenir immigrant permanent, il s’est adressé à un bureau qui lui a demandé dix mille dollars américains. Il a refusé de payer parce que nous estimions qu’il s’agissait de l’exploitation. Nous les avons rempli nous-mêmes en demandant de l’aide auprès des responsables du service de l’immigration qui étaient très polis. Dès la première fois que nous sommes arrivés au Canada, nous avons reçu des offres d’avocats et des bureaux de consultants grecs à prendre en main la cause de mon mari. Ce qui s’est passé d’après ce que l’on apprend avec d’autres candidats à l’immigration.⁴¹

Il faut noter que des services gratuits sont fournis aux nouveaux immigrants par diverses organisations non gouvernementales. Le problème bien sûr avec ces organisations qui ne sont pas grecques, est la difficulté de la communication.

Cependant, nous devons faire la distinction entre les services offerts légalement aux immigrants qu’il faut certainement payer si on les retient et les réseaux qui les exploitent frauduleusement. Une certaine confusion est causée par le fait que de nombreux immigrants se plaignent seulement après l’événement qu’ils ont payé cher certains services, qui étaient parfaitement légaux et personne ne les avait forcé à les chercher et les accepter. Il se peut cependant que même des fournisseurs de ces services légaux fassent miroiter aux immigrants des objectifs irréalisables. En tout cas, l’admission de quelqu’un comme immigrant au Canada est fondée sur des critères fixés par le pays et il est impossible de contourner les règlements. S’il les remplit il sera accepté, sinon sa demande sera rejetée. Donc, la clé est que le candidat à l’immigration dispose d’informations adéquates et correctes et il peut les

obtenir auprès des autorités canadiennes compétentes sans l'intervention d'intermédiaires.

Problèmes d'installation et d'intégration

L'installation des nouveaux immigrants dans un pays est toujours une tâche difficile et les nouveaux immigrants grecs au Canada ne font pas exception. Habituellement, cela prend du temps pour surmonter les difficultés. Cependant, il y a des cas où l'intégration dans la nouvelle société est très rapide.

Ceux qui entrent au Canada comme touristes ont les plus de problèmes parce qu'ils vivent dans l'incertitude et ils ne savent pas si ils vont rester.

Ceux qui entrent au Canada soit en tant qu'immigrants permanents ou avec un permis de travail ont moins des problèmes. Pour ces derniers l'intégration se fait en fonction du niveau de leur éducation, de leur connaissance des deux langues officielles du Canada - anglais, français - le type de travail qu'ils exercent, l'âge, etc.

La connaissance de l'anglais et en plus du français pour la province de Québec est l'un des facteurs les plus importants qui permettent aux nouveaux immigrants de faire face à leur nouvelle vie avec moins de problèmes, d'avoir des contacts avec la réalité de la nouvelle société dans laquelle ils s'insèrent et pour pouvoir faire face à ses exigences.

Les jeunes immigrants s'acclimatent généralement beaucoup plus facilement aux nouvelles conditions du pays d'accueil. Par ailleurs, ceux qui n'ont pas encore créé de famille ont plus de flexibilité dans leurs mouvements. Les familles avec enfants, au-delà de leur propre adaptation, font face à l'adaptation de leurs enfants dans le nouveau système scolaire. Il y a bien sûr quelques facilités prévues pour cette intégration mais cela prend vraiment du temps, surtout si les enfants n'ont pas connaissance de l'anglais ou du français. Le type de travail de leurs parents, surtout si les deux travaillent, est un facteur qui facilite ou entrave l'adaptation des nouveaux immigrants.

D'après nos recherches la majorité des nouveaux immigrants Grecs fait face autant à des problèmes liés à la langue que de problèmes d'emploi stable. On nous a mentionné des cas de personnes qui même avec la citoyenneté canadienne ont des problèmes d'installation et d'intégration dans la société

canadienne parce qu'ils ne connaissent pas l'anglais ou le français. Il s'agit des enfants d'anciens immigrants Grecs qui sont soit partis du Canada très jeunes avec leurs parents soit des individus qui sont nés en Grèce et sont devenus citoyens canadiens.⁴²

Le climat rude de l'hiver canadien ajoute une difficulté supplémentaire pour les Grecs et tous les immigrants en provenance des pays avec des climats plus cléments. Même ceux qui n'ont pas rencontré des difficultés dans d'autres domaines, y font souvent référence.

Dans un journal électronique de Thessalonique a été publié un texte d'un couple avec un séjour de deux ans à Montréal, abordant en termes positifs leur installation et intégration dans la société canadienne - québécoise, sauf pour ce qui est de l'hiver! Il s'agit d'une vision positive et donne un aperçu des problèmes et des avantages de la société canadienne - québécoise par rapport à la Grèce. Leur description est parfois idyllique ! Mais cela s'explique dans une certaine mesure par ce qu'ils disent-leurs propos:

Nous avons déménagé ici parce qu'un de nous avait décroché un emploi, très bien payé pour les standards de la Grèce et décent comparé à ceux du Canada.

D'après nos recherches, nous avons constaté que l'homme dans le couple est physicien et a été engagé dans un programme de recherche post-doctorale à l'Université de Montréal et l'épouse travaille comme architecte dans le bureau d'un ingénieur Grec canadien en génie civil. Par conséquent, il n'est pas le type représentatif de l'immigrant grec qui arrive au Canada et est forcé de travailler comme serveur, même s'il est muni d'une panoplie des diplômes universitaires, parce qu'il ne trouve pas un emploi dans son domaine ou ne connaît pas l'anglais et le français.

Dans une entrevue, cependant, que nous avons eu avec eux beaucoup plus tard après la publication de leur article, ils ont été plus nuancés dans leurs évaluations de l'environnement de la société canadienne - québécoise. Ils ont même mentionné qu'à la fin de leurs contrats ils ne feront pas de démarches pour rester au Canada parce qu'ils préfèrent s'installer dans un pays européen pour se rapprocher de la Grèce et de leurs proches. Ils sont venus au Canada nous ont-ils dit, parce qu'ils ont eu une offre d'emploi intéressant en attendant de trouver quelque chose en Europe et ils ont pensé que ça constituerait une bonne expérience.

Bien sûr, cela montre que l'Europe est toujours le premier choix de ceux qui émigrent aujourd'hui, à l'exception sans doute des cas particuliers et surtout de ceux qui ont la citoyenneté canadienne. Cela montre également que certains détenant des qualifications et une spécialisation, dans certains domaines, ont un plus vaste choix de pays ou de continents pour immigrer.⁴³

Les perspectives d'avenir

Les perspectives pour les nouveaux immigrants ne sont peut être pas roses pour tout le monde mais en comparaison à celles des immigrants de la fin des années '50 et '60 elles sont certainement meilleures. La raison principale réside dans un niveau d'éducation beaucoup plus élevé que celui des immigrants de cette époque. En outre, la plupart sont des immigrants qui ont vécu en milieu urbain en Grèce et peuvent beaucoup plus facilement s'intégrer à la société locale. Même s'il est certain que leur établissement initial au Canada sera difficile, ils vont probablement réaliser une ascension sociale beaucoup plus rapide à celle des immigrants antérieurs avec leur niveau d'éducation élevé. Cette ascension sociale est toujours possible au Canada, alors que le pays fait face à beaucoup moins de problèmes dans le domaine de l'économie à la plupart des autres pays développés.

Bien sûr, le Canada est touché aujourd'hui par la crise économique mondiale au point où il y a un taux de chômage relativement élevé dans certaines régions, un déclin de l'Etat-providence et une plus grande concentration de la richesse dans les mains d'une minorité. En ce sens, et dans cette perspective, le Canada actuel offre peut-être moins de possibilités que celles offertes après la Guerre, dans les années '50 et '60, à l'ère de la croissance économique rapide, centrée sur le modèle keynésien. L'intégration des nouveaux immigrants grecs dans la société canadienne dépendra aussi grandement de leur adaptation aux réalités de ce pays - le travail, les conditions climatiques, les attitudes envers l'Etat, etc - qui ne coïncident pas nécessairement toujours avec les normes auxquelles sont habitués dans leurs pays d'origine.

En conclusion, il y a sans doute des bonnes perspectives pour l'avenir, mais il faudra travailler dur pour s'adapter au nouvel environnement social. Mais à en juger par le passé des anciens immigrants grecs, les nouveaux immigrants, en dépit de toutes les difficultés, réussissent leur intégration dans la société du pays d'accueil.

Savoir si les nouveaux immigrants seront en mesure de contribuer à la revitalisation des collectivités canadiennes grecques est difficile à prédire. Une possibilité est de rester à l'écart des structures organisationnelles des collectivités canadiennes grecques s'ils pensent qu'elles ne répondent pas à leurs besoins. L'autre possibilité est qu'ils soient intégrés dans ces structures et essaient de les faire muter comme le faisaient leurs prédécesseurs de la fin des années '50 et '60. Pour y réussir, cependant, leur nombre doit être significatif. Pour l'instant, il ne semble pas y avoir la masse critique qui engendrera des changements radicaux. Il y a aussi la possibilité, en raison des différentes mentalités et cultures qu'ils restent à l'écart des communautés gréco-canadiennes organisées. De toute manière ils n'en auront pas tellement besoin pour leur ascension sociale, à l'exception peut-être des écoles de langue grecque, s'ils veulent que leurs enfants restent en contact avec la langue grecque. Seul le temps nous dira dans quel sens les choses vont évoluer.

NOTES

Cette recherche a été basée principalement sur une vingtaine d'entrevues personnelles avec des nouveaux immigrants grecs, dix au Québec et dix en Ontario. Deuxièmement nous avons recueilli les témoignages de personnes qui ont fréquenté ces nouveaux immigrants.

Nous avons aussi recueilli les témoignages du Consulat général de Grèce à Montréal, du Consulat général de Chypre à Toronto, de la Communauté grecque de Montréal, de la Communauté grecque de Toronto, de l'Ambassade du Canada à Athènes, et des enseignants des écoles grecques du Canada, qui accueillent les nouveaux élèves, les enfants de neo-immigrants. Nous avons également parlé avec le directeur d'un bureau de consultants en immigration, un Canadien grec, dont nous avons obtenu des informations pertinentes. Les entrevues ont eu lieu de septembre à décembre 2013.

1. Les témoignages se référant à Juan de Fuca (Ioannis Phokas ou de son vrai nom Apostolos Valerianos) sont d'une source incertaine. Ils sont mentionnés par George Vlassis dans son livre *Les Grecs au Canada*, Ottawa, 1953 p.79 -82, qui se réfère également aux sources incertaines. Il paraît que les chercheurs qui ont suivi et dont les recherches ont porté sur les Grecs du Canada et qui se réfèrent au cas de Phocas, se sont basés sur le témoignage de Vlassis qui s'appuie sur les rapports précédents auxquels il fait référence.

2. *Les Voyages de Champlain*, Éditions Laverdière, Montréal 1870, Éditions du jour de 1973, p.170-171. Les historiens Jacques Lacourcière et Hélène-Andrée Bizier y font également référence dans leur livre *Nos Racines, histoire vivante des Québécois*, no 5, Montréal, Les Éditions Transmo 1979, p. 99.
3. Stephanos Constantinides, *La présence des Grecs au Canada*, Rethymno, EDIAMME, Université de Crète, 2004, pp. 1-2.
4. Stephanos Constantinides, *op. cit.*, p. 10
5. *Ibid.*, G. Vlassis, *op. cit.*, p. 137.
6. Il s'agit des témoignages oraux recueillis et publiés au début du 20^{ème} siècle dans des journaux locaux et des albums, soit sous forme d'articles, soit comme des références à l'occasion d'un évènement ou d'une célébration quelconque. Mais il y a aussi des documents écrits, tels que des statuts et des actes administratifs des autorités locales qui ont autorisé la création de premières organisations grecques.
Tina Ioannou, *La Communauté grecque du Québec*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 20.
John Constantine Halkias, «L'église et la communauté» in Leonidas Bombas, *L'hellénisme de Montréal*, Montréal 1985, p. 37. Ce témoignage existe également dans les "mémoires" inédits de Ioannis Fouriezos que nous avons déjà mentionnés. Mais Fouriezos indique que la première liturgie célébrée par un prêtre orthodoxe syrien, a eu lieu le premier dimanche d'Août 1897. Il confirme toutefois qu'en dehors de cette première et unique liturgie qui s'adressait à tous les orthodoxes, et non seulement aux Grecs, en août 1897, les liturgies orthodoxes ont été répétées sur une base plus permanente en 1905, encore une fois par un prêtre syrien.
7. Ioannis Fouriezos, *Mémoires*, (inédits) Montréal, 1979. Archives du Centre de recherches helléniques-KEEK.
8. Athénagoras de Elaia, *L'Eglise grecque au Canada*, Toronto 1961, p. 17.
9. James Patterson, *The Greeks of Vancouver, A Study in the preservation of Ethnicity*, Ottawa, National Museum of Man, Centre for Folk Studies, 1976, p. 16.
10. Yianna Lambrou, *The Greek Community of Vancouver, Social Organization and Adaptation*, MA Thesis, University of British Columbia, 1976, p. 62.
11. Yianna Lambrou, *op. cit.* p. 62-63.
12. Canada, Department of Citizenship and Immigration, 1945-1971, P. Chimbos, *op. cit.*, p. 29.
13. Stephanos Constantinides, *Les Grecs du Québec*, Ed. O METOIKOS-LE METEQUE, Montréal, 1983, p. 184.
14. St. Constantinides, *La présence des Grecs au Canada*, *op. cit.*, p. 28.

15. St. Constantinides *op. cit.*, p. 30.
16. St. Constantinides, *o.p. cit.*, p.19-20, Peter Chimbos, *The Canadian Odyssey, The Greek Experience in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd, 1980, pp. 91-94.
17. Stephanos Constantinides, *Les Grecs du Québec, op.cit.* pp. 96-97.
18. St. Constantinides, *La présence des Grecs au Canada, op. cit.*, p. 51.
19. St. Constantinides, *o.p. cit.* p. 91-92, *o.p. cit.*, p.18-19, G. Vlassis, *o.p. cit.*, p. 221-254, Peter Chimbos, "Ethnicity and Occupational Mobility, A comparative Study of Greek and Slovak Immigrants in Ontario City", *International Migration Review*, Vol. XV, 1974, pp. 58-66.
Stephanos Constantinides, "Secteurs d'activités et conditions de travail des Grecs du Quebec", *Études helléniques/Hellenic Studies*, vol. 1, no 2.
20. Peter Chimbos, Stephanos Constantinides, «L'image de la deuxième génération des Canadiens d'origine grecque: l'éducation, l'emploi et les revenus», in M.Damanakis, B. Kardasis, Th.Michelakakis, A.Hourdakakis, *Histoire de la diaspora grecque moderne*, Volume II, Rethymnon, Université de Crète, EDIAMME, 2004, pp. 113-119 (en Grec).
21. Le vécu des immigrants: l'expérience canadienne des immigrants - "Droit de passage" à Bibliothèque et Archives Canada, *Loi visant à réglementer le port de passagers en navires marchands*, 1828.
Moving Here, Staying Here: The Canadian Immigrant Experience - "Right of Passage" at Library and Archives Canada, *An Act to Regulate the Carrying of Passengers in Merchant Vessels*, 1828.
22. Peter Chimbos, *op. cit.*, p. 37, Donald H. Avery, "Canadian Immigration Policy and Alien Ouestion, 1896-1919: The Anglo-Canadian Perspective", Unpublished Ph.D. Thesis, University of Western Ontario, 1973, p. 104.
23. Citoyenneté et Immigration Canada,
<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/index.asp>
Lois de l'immigration (1866 - 2001) - Canadiana
www.canadiana.ca/citm/specifique/immigration_f.htm
24. *Loi sur la citoyenneté*
laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-29/page-2.html
Une brève *histoire de la citoyenneté canadienne*
<https://www.k12.gov.sk.ca/evergreen/francais/.../8e/.../document2a.html>
25. Cette typologie ressort des entretiens que nous avons eus tant avec des neo-

immigrants grecs (neometanastes) qu'avec des responsables des organismes grec-canadiens qui sont en contact avec eux.

26. Ibid.
27. Les deux dernières catégories ont été portées à notre attention par un spécialiste en immigration qui traite de la question professionnellement.
28. Cette catégorie comprend 1. ceux qui ont des parents au Canada et comptent sur leur aide, 2. Ceux qui viennent tenter leur chance et ont espoir de trouver de l'aide auprès des Grecs d'ici. La recherche d'emploi est faite généralement auprès des entreprises grecques.
29. Même les gens qui ont étudié dans le domaine scientifique ne sont pas facilement acceptés. L'acceptabilité est très limitée, surtout s'il s'agit des sciences non appliquées.
30. Entrevues réalisées à Montréal de juin à décembre 2013.
31. Dans deux entrevues que nous avons réalisées, les enfants étaient âgés de 12 à 20 ans. D'après les informations que nous avons recueillies, il y a un certain nombre d'enfants de nouveaux immigrants qui sont inscrits dans les écoles de langue grecque.
32. Des références qui proviennent de différentes entrevues que nous avons menées.
33. Les entrevues que nous avons menées auprès de neo-immigrants ne semblent pas suggérer quelque chose en ce sens. Le fossé culturel semble assez large parmi les neo-immigrants et les Grecs du Canada.
34. Canada, FAITS ET CHIFFRES, Aperçu de l'immigration, les Résidents permanents et temporaires, 2012.
Recherche et évaluation, Citoyenneté et Immigration Canada
[www.cic.gc.ca / francais / ressources / Statistiques / menu- faits.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/Statistiques/menu-faits.asp)
35. Le député fédéral gréco-canadien Jim Karygiannis: «10.000 Grecs vont tenter de fuir au Canada». Voir plus: Greek-Canadian MP Jim Karygiannis: “10,000 Greeks will Try to Flee to Canada” <http://canada.greekreporter.com/2012/07/15/greek-canadian-mp-jim-karygiannis-10000-greeks-will-try-to-flee-to-canada/#sthash.FGD DuuY5.dpuf>
36. Un tel réseau avec des bureaux à Chypre promettait de transférer vers la Belgique et la France des travailleurs du bâtiment.
Ποινική έρευνα www.sigmalive.com/news/local/65109
www.cyprusnewsportals.com/...news...news/116333
37. Au Canada, on nous a rapporté le cas d'un jeune immigrant qui a été victime de réseaux - non grecs - qui lui ont promis de lui garantir l'asile politique ! Il a payé 15.000 \$. En fin de compte, il a été expulsé du Canada.

38. Dimitris Galanis, “Des Grecs exploitent des Grecs en Allemagne”, To Vima, 20/05/2012, (en grec). On trouve des références similaires dans la presse internationale.
39. Les Grecs néo-immigrants victimes d’exploitation, Politis, journal de Hania, Crète, le 30 Décembre 2011 (avec des références à des sources canadiennes et des témoignages de personnes qui ont été victimes d’exploitation).
- Victimes de fraude par de “marchands de faux espoirs”, Elliniki Gnomi, journal grec de Berlin, 31 octobre 2012, www.elliniki-gnomi.eu/archives/38239 (En grec).
40. www.immcanada.com/pourquoi-choisir-bjl.html
41. Entrevue avec une neo-immigrante à Toronto, 12/11/2013.
42. Les références à des problèmes d’intégration dans la société canadienne sont basées sur des entrevues que nous avons réalisées, mais aussi sur des évaluations et des analyses plus générales qui font leur apparition dans la presse canadienne, mais aussi sur la littérature scientifique portant sur les immigrants admis au Canada. Naturellement, les groupes d’immigrants avec de caractéristiques particulières peuvent rencontrer des difficultés plus spécifiques.
43. L’ article de ces deux néo-immigrants a été publié en août 2013 dans le magazine électronique de Thessaloniki *Parallaxi* (www.parallaximag.gr) sous les noms fictifs Maria et Yiorgos Kyritsis et l’entrevue avec eux a été réalisée le 5 Novembre 2013.